

► COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-OMER

ARQUES  
BLENDÈCQUES  
CLAIRMARIS  
EPERLEQUES  
HALLINES  
HELFAUT  
HOULLE  
LONGUENESSE  
MORINGHEM  
MOULLE  
SAINT-MARTIN-AU-LAËRT  
SAINT-OMER  
SALPERWICK  
SERQUES  
TATINGHEM  
TILQUES  
WIZERNES

► COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

ACQUIN-WESTBÉCOURT  
AFFRINGUES  
BAYENGHEM-LES-SENINGHEM  
BLÉQUIN  
BOISDINGHEM  
BOUVELINGHEM  
CLÉTY  
COULOMBY  
ELNES  
ESQUERDES  
LEDINGHEM  
LEULINGHEM  
LUMBRES  
NIELLES-LES-BLÉQUIN  
OUVE-WIRQUIN  
PIHEM  
QUELMES  
QUERCAMPS  
REMILLY-WIRQUIN  
SENINGHEM  
SETQUES  
VAUDRINGHEM  
WAVRANS-SUR-L'AA  
WISMES  
WISQUES  
ZIDAUQUES

► UNION DES SYNDICATS D'ASSAINISSEMENT DU NORD

EBBLINGHEM  
LYNDE  
NOORDPEENE  
RENSCURE

► COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FAUQUEMBERGUES

AVROULT  
FAUQUEMBERGUES  
MERCK-SAINT-LIÉVIN  
RENTY  
SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM  
THIEMBRONNE

► COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE HUCQUELIERS ET ENVIRONS

AIX-EN-ERGNY  
AVESNES  
BÉCOURT  
BOURTHES  
CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS  
ERGNY  
HERLY  
RUMILLY  
VERCHOCQ  
WICQUINGHEM  
ZOTEUX

► COMMUNE DE WATTEN

► COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'ARDRES ET DE LA VALLÉE DE LA HEM

BAYENGHEM-LES-EPERLEQUES  
MENTQUE-NORTBÉCOURT  
NORT-LEULINGHEM

► COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'YSER

NIEURLET

► COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA COLME

SAINT-MOMELIN

► COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE DESVRES

SENLECQUES

# SmageA actualités

N°3 ► AVRIL 2008



La lettre du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa

## Objectif 2015



En 2007, le SmageAa a consigné et fait valider ses actions en faveur du milieu naturel dans un plan de gestion. Les traditionnelles actions d'entretien sont complétées par d'autres volets visant l'atteinte du bon état écologique de la rivière.

### ÉDITO

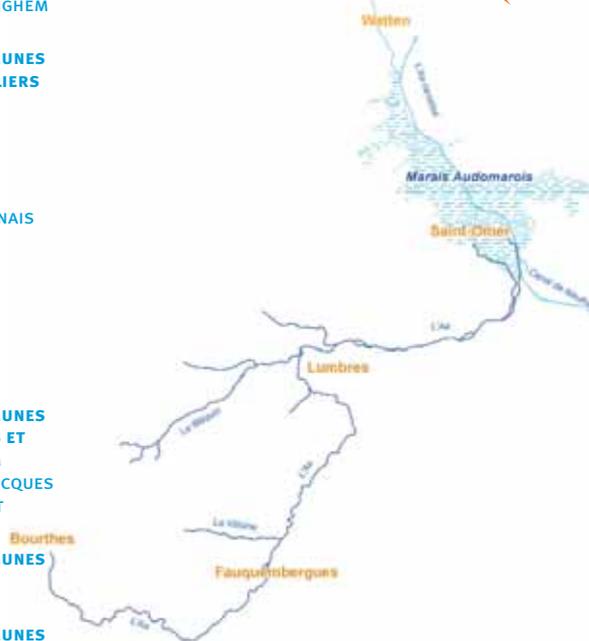
Depuis de nombreuses années, les collectivités locales s'efforcent de restituer une eau de bonne qualité au milieu naturel par l'amélioration de l'assainissement. Mais jusqu'à présent, elles ne se souciaient guère de savoir si le milieu était fonctionnel.

C'est par une directive votée en 2000 que l'Europe demande à ses États membres de prouver pour 2015 que ces milieux aquatiques sont en bon état écologique, preuve de leur bon fonctionnement. L'Aa rivière n'atteint pas cet objectif actuellement. C'est donc une des missions du SmageAa que de travailler sur la restauration et l'entretien de ses rivières afin qu'elles atteignent le bon état écologique d'ici 2015.

L'ensemble des travaux prévus est programmé dans le plan de gestion qui couvre la période 2007-2016. Le volet "plan d'entretien" reprend les missions courantes de l'équipe rivière. Il est complété par des projets visant la restauration des habitats aquatiques et de la franchissabilité piscicole des ouvrages hydrauliques, et par un dispositif d'évaluation écologique du programme. Déclaré d'intérêt général, ce plan de gestion est à la fois ambitieux et réaliste.

J'espère que ces actions seront couronnées de succès et permettront aux générations futures d'apprécier des milieux naturels fonctionnels.

Christian Denis, président du SmageAa



# Un plan de gestion pour l'Aa et ses affluents



L'entretien des cours d'eau en amont du marais audomarois est assuré par l'équipe rivière depuis 10 ans. Depuis, des dizaines de tonnes de déchets ont été retirés et la végétation des rives a nécessité de fortes interventions. Mais les missions d'entretien ne suffisent pas à maintenir, voire améliorer, le bon état écologique des cours d'eau. C'est pourquoi, aujourd'hui, y sont associés des travaux d'aménagement dans un programme couvrant 10 années, le plan de gestion. Il comprend :

1

Un plan d'entretien pluriannuel

2

Un programme de lutte contre les espèces végétales invasives

3

Un programme de restauration des habitats aquatiques

4

Un programme de reconquête de la ripisylve  
(boisement des berges)

Ces réalisations se feront en partenariat avec : la Fédération de pêche du Pas-de-Calais, les associations de pêche, les communes, le monde agricole, ...

## L'ÉQUIPE RIVIÈRE EN QUELQUES CHIFFRES



Taille d'un saule têtard

10 ans d'actions

3 agents d'entretien,  
1 chef d'équipe, 1 technicien

112 Km de cours d'eau

1 500 riverains

40 ouvrages suivis  
mensuellement (vannages, moulins)

60 ouvrages nettoyés  
après chaque coup d'eau

1 800 arbres têtards  
entretenus sur 10 ans

3,4 Km de faucardement

60 îlots  
suivis régulièrement

50 zones paysagères

## UN PLAN D'ENTRETIEN POUR REGROUPER TOUTES LES MISSIONS COURANTES DE L'ÉQUIPE RIVIÈRE

La principale mission de l'équipe rivière est de veiller au bon entretien de la rivière par des actions préventives. C'est le plan d'entretien pluriannuel, avec :

- ▶ **Le suivi du réseau de cours d'eau :** taille des arbres et arbustes si nécessaire, abattage dans les cas critiques, ramassage des flottants et des laisses de crues, nettoyage mensuel des vannes,...
- ▶ **La valorisation du cours d'eau :** arrachage de la végétation aquatique excessive du lit et entretien des zones d'accès au cours d'eau
- ▶ **L'entretien des réalisations du SmageAa :** protection de berges, plantations, équipements
- ▶ **La gestion des îlots :** réduction de l'impact sur les berges des tas de cailloux se formant en rivière
- ▶ **L'entretien des arbres têtards**
- ▶ **La gestion des digues**

Ces actions sont planifiées dans le plan d'entretien pluriannuel consultable en mairie.

À cela s'ajoute la lutte contre les espèces végétales invasives qui sont :

- ▶ les Renouées asiatiques,
- ▶ la Balzamine géante (photo ci-contre).

L'objectif est de réguler, voire éliminer, les stations existantes. Les plantes seront fauchées. À certains endroits, des espèces végétales locales seront plantées pour gêner le développement des espèces invasives.



Faucardement en cours : retrait de la végétation aquatique excessive

## LA DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'ensemble des actions du plan de gestion de l'Aa et de ses affluents a été reconnu d'intérêt général le 16 novembre 2007 par arrêté préfectoral. Cette DIG permet au SmageAa d'intervenir légalement chez les riverains et d'engager les fonds nécessaires sur les terrains privés.

## DES PROJETS POUR RESTAURER LES HABITATS AQUATIQUES

La vallée de l'Aa, de part ses caractéristiques, fleuve pentu avec une bonne qualité d'eau, fond de vallée humide, coteaux calcaires, bois et forêts..., est d'une grande richesse écologique.

Cependant, depuis plusieurs siècles, l'homme a utilisé l'eau et son énergie pour l'industrie. Pour cela, il a aménagé les cours d'eau : rectification du lit, création de digues et d'ouvrages hydrauliques, curage du cours d'eau, etc. Tous ces travaux ont appauvri le milieu et l'ont rendu uniforme, le banalisant et amoindrissant la diversité biologique du cours d'eau.

Afin de restaurer les habitats aquatiques, l'équipe rivière du SmageAa réalisera les actions suivantes :

- diversification d'écoulement ;
- recharge en bois mort ;
- plantations en bord de cours d'eau ;
- création de caches à poisson, ...

Pour l'année 2008, trois sites seront aménagés avec :

- la reconstitution d'une ripisylve à proximité de la nouvelle salle des fêtes de Bayenghem-les-Seninghem ;
- la création d'une ripisylve dans une pâture de Saint-Martin-d'Hardinghem sur 240 m ;
- l'aménagement du lit de la rivière dans un bras de la poudrière d'Esquerdes.



Plan (extrait) de mise en place des aménagements de restauration des habitats aquatiques



Petite souche fixée au lit offrant une zone d'abris pour les poissons (Esquerdes)

## QUI PAIE ET COMBIEN ?



Pour la mise en place du plan de gestion, il n'est pas demandé de participation aux riverains, excepté pour des travaux améliorant leurs biens et réalisés avec leur accord : protections de berges, plantations....

Le budget nécessaire à la réalisation de la totalité du plan de gestion s'élève à 3 148 200 € TTC pour les dix années 2007-2016.

Ces actions sont subventionnées par nos différents partenaires à hauteur de 54 % : Agence de l'Eau Artois-Picardie, Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, Conseil Général du Pas-de-Calais et la participation des particuliers à certains travaux. Le reste est pris en charge par le SmageAa.

## UNE EXPERTISE POUR LE MILIEU NATUREL

Le SmageAa réalise un grand nombre des actions du plan de gestion en régie. Cependant certains aspects nécessitent des compétences particulières. C'est pour cela que deux études ont été lancées en automne 2007.

### L'ÉTUDE DE RÉTABLISSEMENT DE LA LIBRE CIRCULATION PISCICOLE

Cette étude est menée par le bureau d'étude CARICAIE. Son objectif est de diagnostiquer la franchissabilité piscicole de 46 ouvrages sur 37 sites puis de proposer des solutions de franchissement pour chaque ouvrage.

Les résultats du diagnostic franchissabilité (première phase) ont été communiqués au comité de pilotage le 10 janvier dernier et ont mis en avant que :

- 12 ouvrages sont strictement infranchissables ;
- 20 sont franchissables périodiquement ;
- 10 seraient partiellement franchissables si les vannes étaient ouvertes ;
- 4 sont franchissables.

### L'ÉVALUATION ÉCOLOGIQUE

Les premiers bénéficiaires des actions du SmageAa (flore aquatique, poissons, inver-

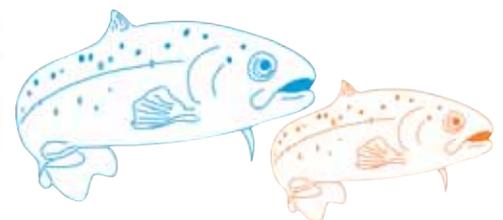
tébrés,...) sont difficilement observables. Il n'est donc pas facile de savoir si les actions du plan de gestion sont efficaces. Pour évaluer ces actions, il faut faire des recherches d'espèces indicatrices de l'état du milieu (indices biologiques). Ces indices seront relevés et interprétés par le bureau d'étude AIRELE. Ils rechercheront comment réagissent les plantes aquatiques, les insectes aquatiques et les poissons.

Ces suivis se feront en 3 fois sur 8 ans (2008, 2011 et 2014) et sur 5 points de l'Aa et de ses affluents, en plus du suivi de l'Agence de l'Eau.

Ces points sont situés sur :

- Fauquembergues ;
- Ouve Wirquin ;
- Lumbres sur l'Aa ;
- Lumbres sur le Bléquin ;
- Arques sur la Haute Meldyck.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie réalise ses points à Verchocq et à Wizernes.



L'Aa comporte plus de 116 ouvrages dont 46 sont considérés comme problématiques pour le déplacement des poissons



Le suivi des peuplements de poisson contribuera à évaluer le plan de gestion



## Le SmageAa accompagne les communes et les intercommunalités

**L'herbe n'a pas encore repoussé : c'est au mois de mars que se sont terminés les travaux de réouverture du troisième bras de l'Aa dans le centre-ville de Blendecques.**

Suite à une réflexion préliminaire menée par le SmageAa, c'est la commune de Blendecques qui, après avoir recueilli l'accord des riverains, a assuré la maîtrise d'ouvrage de la réouverture d'un bras dans son centre-ville. La partie amont sur laquelle avaient empiété les jardins a été réouverte. Le busage sous la rue Salengro et sous le jardin en aval a été doublé après de multiples difficultés, notamment pour passer sous la route.

Ce bras recevra de l'eau dès les petites crues. Il permettra alors d'augmenter les capacités d'évacuation. Bien entretenu, il aura aussi un caractère plus sympathique, agréable en centre-ville.

Cette opération reçoit la participation financière de la CASO et du SmageAa.

### ZOOM SUR UNE RÉALISATION



État du bras de la rivière avant les travaux



État du bras de la rivière après les travaux

# blog

## Le SmageAa en ligne

Depuis le début de l'année 2008, l'essentiel des missions du SmageAa est présenté sur Internet. Vous y trouverez les principes de fonctionnement du SmageAa, l'actualité, le détail du programme de mobilisation du champ d'expansion des crues, le planning d'intervention de l'équipe rivière,... Vous pouvez également y laisser vos commentaires. Ce site sera complété au fil du temps. C'est un site provisoire qui prendra une autre forme au cours de l'année 2008.

Rendez-vous sur : <http://smageaa.canalblog.com/>

brèves ▶ brèves ▶

### LES NIVEAUX D'EAU DANS LE MARAIS SUIVIS DE PRÈS

Début janvier 2008, la société SOVEP a installé, pour le SmageAa, trois stations limnimétriques à l'intérieur de trois casiers maraîchers. Avec un suivi des variations des niveaux d'eau en continu (une donnée toutes les 10 minutes), ces stations vont permettre de mieux comprendre le fonctionnement des casiers, et de comparer ce niveau à celui du canal.

Ces données serviront aussi à alimenter un futur observatoire du niveau de l'eau dans le marais audomarois.

(Avec la participation financière du Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais et de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie)



Des échelles et des enregistreurs pour connaître avec précision les variations des niveaux d'eau dans les casiers maraîchers

### DES DIGUETTES POUR MAÎTRISER L'ÉROSION



Implantation de diguettes végétales en limite de parcelles pour freiner l'érosion des sols et favoriser l'infiltration

Cette année, le SmageAa propose aux agriculteurs volontaires un accompagnement pour l'implantation de diguettes végétales en limite de parcelles. La mise en place et l'entretien le premier hiver sont assurés par une association d'insertion. Ces dispositifs prévus pour maîtriser les ruissellements et l'érosion des sols, et limiter la dégradation des milieux (envasement, apport de matières en suspension et autres polluants), ne sont réellement efficaces qu'accompagnés de mesures agronomiques telles que le couvert hivernal des sols, le sens du labour,... L'animateur, Vincent Prêtre, sensibilise et accompagne les agriculteurs dans la prise en compte de ces problématiques.

### MAÎTRISER LE FONCIER POUR PRÉVENIR LES INONDATIONS

La décision n'a pas été facile. Deux possibilités existaient pour gérer les aspects fonciers des 120 ha concernés par le programme de mobilisation du champ d'expansion des crues, l'acquisition de l'emprise des digues étant un impératif : soit mettre en place une servitude de sur-inondation sur l'emprise du site, soit acquérir la totalité de l'emprise. Hors période de crue, les parcelles restent parfaitement exploitables ; certaines verront même leur drainage amélioré. Une expertise menée par la SAFER a aidé les élus du SmageAa à faire leur choix. Lors de la réunion du comité syndical du 13 février dernier, ils ont opté à l'unanimité pour l'acquisition de l'emprise totale des sites. Cette acquisition se fera dans le respect des propriétaires, des exploitants, mais aussi des contribuables qui indirectement financent le projet.



Directeur de la publication : Christian Denis, président du SmageAa  
SmageAa : 1559, rue Bernard Chochoy ▶ 62380 Esquerdes  
tél. 03 21 88 98 82 ▶ fax. 03 21 12 02 19 ▶ [smageaa@nordnet.fr](mailto:smageaa@nordnet.fr) ▶ <http://smageaa.canalblog.com/>  
Conception : Nadia Anémiche ▶ Photos et plans : SmageAa - Haskoning France